



L'ÉCHO DU SDIS25

#52 AVRIL-MAI-JUIN 2018

L'ÉCHO DU SDIS 25 LA REVUE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

VIE DU SDIS
SMARTEMIS,
une application
tournée vers
l'opérationnel
PAGE 7

LE DOSSIER
Interview du
contrôleur
général Stéphane
BEAUDOUX
PAGES 8-9

LE PORTRAIT
Vétérinaire-colonel
Chantal SAURET
PAGE 10



L'OPÉRATIONNEL

Recherche de personnes immergées avec l'équipe cynotechnique

PAGE 4



télécharger gratuitement
l'application flashcode
sur votre mobile



Tous les deux ans, les sapeurs-pompiers de l'un des départements de la région Bourgogne Franche-Comté se chargent d'organiser le rassemblement technique régional des jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Cet événement a pour but de faire concourir les JSP au travers d'exercices théoriques et pratiques de lutte contre l'incendie et de secourisme.

Cette année, le rassemblement technique régional des JSP a été co-organisé par le Service départemental d'incendie et de secours du Doubs (SDIS 25), l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs (UDSP 25) et l'association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs (ADJSP 25). Il a eu lieu samedi 2 juin à Frasne et a réuni environ 3000 personnes. 170 JSP venus de Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Nièvre, de Haute-Saône, de Saône-et-Loire, du Territoire-de-Belfort et de l'Yonne ont participé aux épreuves.

Le rassemblement technique régional est une belle compétition entre sections, mais c'est également un formidable moment de cohésion, de fraternité et d'amitié qui illustre bien les valeurs des sapeurs-pompiers. La présence de sapeurs-pompiers actifs et de vétérans à cette journée en l'honneur des JSP montre à quel point notre belle corporation est capable de magnifier les liens intergénérationnels.

Les sections de JSP ne sont pas seulement d'excellents viviers de recrutement pour les corps de sapeurs-pompiers, ce sont également de formidables écoles de la vie, de la citoyenneté, du « vivre ensemble ». Nos jeunes peuvent ainsi être vraiment fiers de leur engagement, et leurs parents aussi.



Christine Bouquin
Présidente du Conseil
départemental
Présidente du Conseil
d'administration du SDIS



J'adresse mes sincères remerciements à celles et ceux qui ont contribué collectivement à l'organisation et au bon déroulement de cette journée, sans oublier toutefois de saluer celles et ceux qui donnent bénévolement de leur temps toute l'année pour encadrer l'ensemble des JSP de Bourgogne Franche-Comté.

Telle est notre feuille de route collective pour 2018 !

■ TRANSMISSIONS : NOUVEL ÉQUIPEMENT DANS LES ENGINS POMPE ÉQUIPÉS DE TUYAUX EN ÉCHEVEAUX

AFIN D'OPTIMISER L'ACTION ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES SAPEURS-POMPIERS FACE À DES FEUX PRÉSENTANT UN RISQUE D'ACCIDENT THERMIQUE, LA TECHNIQUE DITE DES « TUYAUX EN ÉCHEVEAUX » EST PROGRESSIVEMENT DÉPLOYÉE DANS LE DÉPARTEMENT. RESTAIT À COMPLÉTER CETTE PRATIQUE OPÉRATIONNELLE PAR UN ÉQUIPEMENT DE TRANSMISSION PERMETTANT AUX PERSONNELS D'UN ENGIN INCENDIE D'ÊTRE EN LIEN TOUT AU LONG DE L'INTERVENTION.

Évolution des systèmes de communication

Depuis 2 ans, la filière opération et ses différents représentants, en groupements territoriaux et centres d'incendie et de secours, étudient et testent différents matériels de communication. Avec la mise en place des tuyaux en écheveaux dans les engins incendie, des TPH 700 (radio) équipés de micros déportés ont été mis à disposition dans ces mêmes engins. Ils permettent aux chefs d'équipe d'échanger avec le chef d'agrès et le conducteur lors de l'établissement des tuyaux. Afin de pallier le manque de communication lors des reconnaissances sous ARI, un nouveau matériel, appelé **panoramasque**, a été développé et amélioré au contact des utilisateurs. Il s'agit d'un ensemble microphone-haut-parleur ajustable sur les casques F1 et connecté au micro déporté. Ils seront prochainement installés à demeure dans les engins pompes armés de tuyaux en écheveaux.



UNE COMMUNICATION CONSTANTE

Pendant les établissements de tuyaux en écheveaux : le panoramasque est installé sur le masque d'ARI non-capelé. Arrivé au point d'attaque, le binôme d'attaque commande l'ouverture de l'eau grâce au micro-déporté de son TPH 700.

Pendant l'attaque, les reconnaissances ou les sauvetages sous ARI : le personnel engagé poursuit sa communication en reliant le panoramasque au micro-déporté du TPH 700 via la prise 'Jack'.

Un équipement gage de sécurité

Trois équipements complets TPH 700 + micro déporté + panoramasque sont installés dans les engins incendie armés de tuyaux en écheveaux :

- 2 sont destinés aux chefs d'équipe des binômes d'attaque et d'alimentation ;
- 1 est à disposition du chef d'agrès pour son propre équipement ou pour tout autre personnel qu'il aura désigné.

Un TPH 700 avec son micro déporté est en outre à disposition du conducteur de l'engin.

Grâce à ces matériels complémentaires, la communication pourra être constante entre les binômes engagés au plus près du feu et les personnels en retrait (conducteur, chef d'agrès). C'est un véritable gage de sécurité pour les intervenants, le binôme d'attaque pouvant à tout moment faire part de ses observations, des évolutions du feu et de ses besoins en eau.



POUR ALLER PLUS LOIN

Deux fiches opérationnelles sont en cours de préparation :

- la fiche LOG n°823 décrit la mise en œuvre du TPH, du micro déporté et du panoramasque ;
- la fiche INC n°342 précise la mise en œuvre opérationnelle de ces matériels.

L'OPÉRATIONNEL

LA RECHERCHE DE NOYÉS EST NÉE EN AMÉRIQUE DU NORD ET AUX PAYS-BAS. CETTE SPÉCIALITÉ, QUI S'INSPIRE DES TECHNIQUES EN RECHERCHE TERRESTRE, EST EMPLOYÉE DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES PAR LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS (BSPP) ET LES DÉPARTEMENTS 29, 73, 74 ET 59, PRÉCURSEURS DANS CE DOMAINE.



■ LA RECHERCHE DE PERSONNES IMMERGÉES : NOUVEAU DOMAINE DE COMPÉTENCE DES ÉQUIPES CYNOTECHNIQUES

Cette spécialité est développée pour la recherche de victimes immergées. Les capacités olfactives du chien permettent d'accroître les chances de survie d'une personne immergée, en sectorisant et réduisant la zone d'intervention où les plongeurs pourront retrouver la victime.

Cette technique permet aussi de retrouver le plus rapidement possible les victimes décédées par noyade, qui offrent un potentiel important comme donneurs d'organes. Une manière de sauver des vies autrement, mais aussi de donner aux proches la possibilité de faire leur deuil. Enfin, la restriction de la zone de recherche optimise le temps de plongée des équipes.

Le SDIS 25, sous la diligence du vétérinaire-colonel SAURET Chantal, du capitaine GEHIN Michel, chef de l'unité cynotechnique, et du sergent-



chef HUOT Yann, conseiller technique départemental de l'équipe nautique, est à l'initiative d'un groupe de travail national sur ces techniques de « recherche de victimes immergées ». Les travaux de ce groupe créé en 2017 permettront de définir une doctrine nationale.

PETIT LEXIQUE

Technique du « Pistage » : consiste pour un chien à trouver et à suivre une suite de traces olfactives au sol (la piste) d'une personne disparue en disposant d'un point de départ et d'un objet imprégné de l'odeur de la personne à retrouver (objet de référence).

Technique du « Questage » : permet à des chiens spécialement éduqués de retrouver toutes personnes disparues dans un secteur de recherche donné et sans avoir besoin d'objet ou d'odeur de référence.

TYPES D'EXERCICES

- Chien en questage sur les berges avec plastron, partiellement puis totalement immergé, à plus ou moins grande distance du bord, avec plus ou moins de végétation.
- Chien à la proue d'une embarcation avec des plongeurs à plus ou moins grande profondeur.
- Travail en eaux fermées et en eaux vives, avec plus ou moins de vent,...
- Quand le chien « marque » la victime (aboïement, saut dans l'eau, changement d'attitude,...) le sauveteur aquatique lâche un boudin flottant qui récompense le chien de sa détection.

EXERCICE À MALBUISSON

Un exercice de ce type s'est déroulé samedi 24 mars 2018 sur le lac de Malbuisson, en présence d'équipes spécialisées des SDIS 70, SDIS 88, SDIS 68 et SDIS 52, réunissant 12 plongeurs, 7 sauveteurs aquatiques, 3 binômes conducteurs cynotechniques et leur chien. Plusieurs ateliers ont été mis en place pour travailler sur la recherche de victime immergée. D'autres entraînements communs sont planifiés tout au long de l'année afin que chiens et plongeurs pérennisent et développent leurs compétences dans cette nouvelle technique opérationnelle.



LA FABULEUSE OLFACION DES CHIENS

- Un chien peut faire la distinction olfactive entre deux vrais jumeaux !
- Un chien travaille avec une « bibliothèque » d'odeurs. Lors d'exercices, lorsqu'on cache une personne, l'animal sait distinguer s'il manque, dans la masse globale des odeurs individuelles présentée par un groupe d'individus, une odeur particulière. C'est ainsi qu'il se met en recherche de « victimes ». Le chien a la capacité d'atteindre des zones difficiles d'accès pour les personnes (buissons...) et se révèle plus efficace qu'une battue humaine.
- Un quart d'heure lui suffit pour ratisser 3 à 5 hectares de terrain et y détecter une présence humaine.



- L'éveil olfactif commence par un simple jeu avec le maître, dont les règles vont se complexifier peu à peu.
- Utilisées dans la recherche de victimes dans le domaine de la sécurité civile, les compétences olfactives du chien sont étendues aujourd'hui pour la détection

de produits accélérateurs d'incendie, en centre hospitalier pour la détection de certains cancers et dans la police, pour élucider des affaires judiciaires en utilisant des tissus « récupérateurs » d'odeurs sur les scènes de crimes conservés ensuite dans des bocaux...

LA COMMISSION DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ETARE

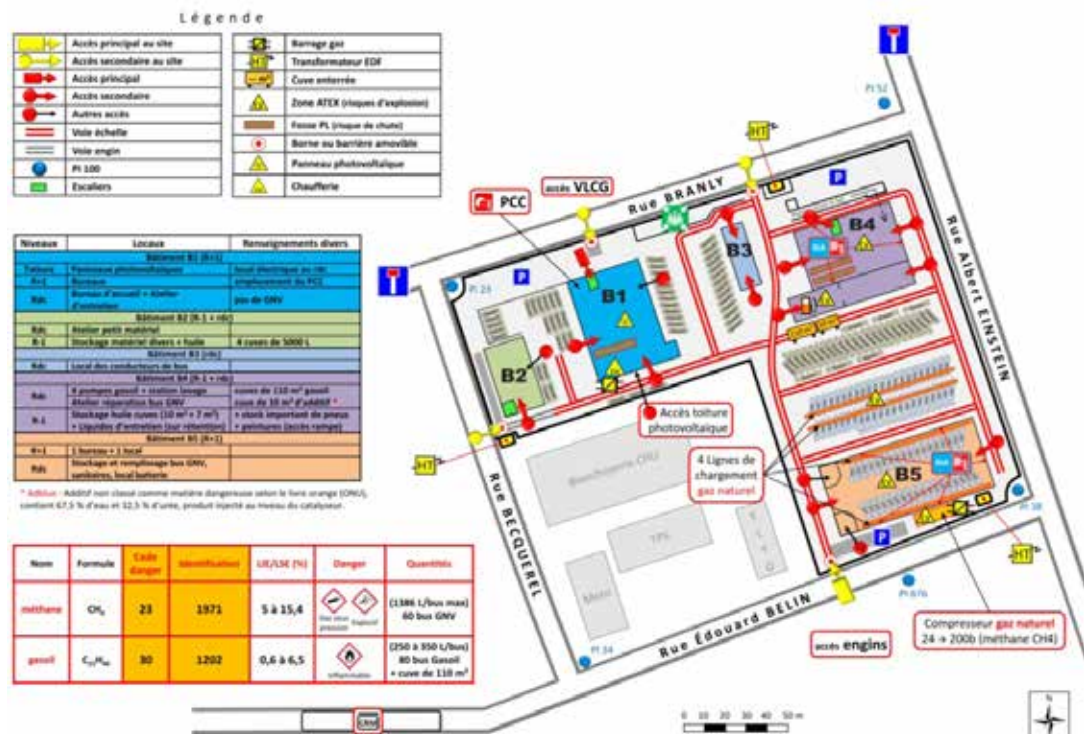
LES PLANS D'ÉTABLISSEMENTS RÉPERTORIÉS (ETARE) SONT DES OUTILS OPÉRATIONNELS D'AIDE À LA DÉCISION POUR FAIRE FACE À UN INCENDIE SUR UN SITE QUALIFIÉ À RISQUES (COMPLEXITÉ ARCHITECTURALE, PRODUITS DANGEREUX, NATURE DES ACTIVITÉS...). LES DIFFÉRENTS COMMANDANTS DES OPÉRATIONS DE SECOURS TOUT AUTANT QUE LES PERSONNELS DU CTA ET DU CODIS EN SONT LES PREMIERS UTILISATEURS, EN LIEN AVEC L'EXPLOITANT.

Le nombre d'ETARE est de 240 au sein du SDIS 25. Les difficultés grandissantes liées au recensement, la mise à jour, le mode de conception et le déclassement des plans et des ETARE, nécessitaient une approche collégiale et transversale.

Dans ce but, une commission a été créée le 1^{er} mars 2018. Elle rassemble 7 sapeurs-pompiers : 3 représentants des groupements territoriaux et 4 des groupements gestion opérationnelle et prévention-planification de la direction départementale. Les objectifs principaux poursuivis sont triples :

- s'assurer de la pertinence de classement des ETARE ;
- adapter de nouveaux processus de création et mises à jour de plans ;
- proposer des axes d'amélioration (fond et forme).

Cette nouvelle orientation permettra de favoriser le partage de cultures professionnelles et d'améliorer l'homogénéité d'approche des sujets traités.



■ FEU D'APPARTEMENT AU CENTRE-VILLE DE MONTBÉLIARD

CHAQUE JOUR APPORTE SON LOT D'INTERVENTIONS INCENDIE, ET LE SAPEUR-POMPIER BIPÉ NE SAIT JAMAIS VÉRITABLEMENT À QUOI S'ATTENDRE EN PARTANT EN INTERVENTION. POUR AUTANT, IL EST DES CIRCONSTANCES QUI FONT TOUT DE MÊME RAPIDEMENT PRENDRE CONSCIENCE DE LA NATURE ET DE L'AMPLEUR D'UN SINISTRE, COMME EN CE 6 MAI 2018.

Une alerte pressante

À 15h49, il y a d'abord ce ticket de départ, qui envoie simultanément 5 véhicules en intervention : 1 ambulance, 2 fourgons incendie, 1 échelle et un chef de groupe.

Il y a aussi cette petite ligne sur le ticket de départ, « feu dans cage d'escalier dans immeuble ». Un terme prédéfini dans nos tables d'alerte, certes, mais qui, renforcé par une observation écrite manuellement par l'opérateur, « feu ds cage escalier », laisse présager de la suite.

Il y a aussi la carte parcellaire ou la connaissance du secteur, qui rappellent que la rue du Pont du moulin, lieu de l'intervention, se situe dans le centre-ville historique de Montbéliard, ce qui par nature constitue une circonstance aggravante en cas d'incendie, et plus encore actuellement du fait des travaux de voirie en cours...

Il y a enfin ces messages radio du Centre de Traitement de l'Alerte, « urgents », qui précisent aux engins en transit s'il le fallait encore que le feu est avéré, mais aussi et surtout qu'une victime est bloquée par l'incendie au 1^{er} étage de l'immeuble, à sa fenêtre.



Entre sauvetage et risque de propagation

C'est donc bien un « vrai feu » que les sapeurs-pompiers ont trouvé en se présentant au 14 rue du Pont du moulin, et ils ont su réagir en conséquence.

Alors que le personnel de l'ambulance, 1^{er} sur les lieux, percutait un extincteur sur les flammes rongant le rez-de-chaussée en bois de la cage d'escalier, les sapeurs-pompiers en tenue de feu du 1^{er} fourgon procédaient au sauvetage de la victime en déployant immédiatement à leur arrivée une échelle le long de la façade, rue de la Schliffe.

Une fois la victime hors de danger, 5 binômes incendie se sont ensuite rapidement partagé la poursuite de l'opération. Après établissement d'une lance à incendie, 2 d'entre eux ont pénétré au n°14, pour poursuivre l'extinction du sinistre, et visiter tous les appartements de l'immeuble à la recherche d'éventuelles autres victimes. Les 3 autres binômes sont eux partis à l'assaut du n°16, d'où se dégageaient également des fumées laissant craindre une extension de l'incendie. Ayant dû forcer la porte des communs pour entrer, ils ont pu s'assurer que le feu ne s'était pas propagé à cet immeuble mitoyen. Il aura fallu briser plusieurs fenêtres pour vérifier que personne n'avait été incommodé par les fumées dans les appartements restés clos.

Au final, « plus de peur que de mal » ! La virulence de l'incendie ne fait aucun doute, comme en témoigne l'état de la cage d'escalier ravagée par le feu, du rez-de-chaussée au 2^e étage. Les deux locataires seront d'ailleurs relogés, le sinistre ayant rendu l'immeuble inhabitable. L'action rapide des premiers moyens a cependant bien permis de circonscrire l'incendie, sauvant ainsi les appartements, et surtout d'extraire sans délai la victime bloquée au 1^{er} étage. Cette dernière est d'ailleurs repartie sans mal avec sa famille, le médecin SMUR présent sur les lieux l'ayant déclarée indemne après examen médical.

■ HISTOIRE :

Il y a... 60 ans, incendie du théâtre Claude Nicolas Ledoux à Besançon

Le mardi 29 avril 1958 à 6 h 02 le centre de secours de Besançon est alerté pour un incendie au théâtre. À l'arrivée des secours, la fumée qui s'échappe par la toiture forme une colonne de plus de 200 mètres de hauteur et ne laisse aucun doute sur l'intensité du brasier qui ravage déjà l'intérieur de l'édifice. Malgré l'appel de renfort en nombre, à 6 h 30, la toiture et les planchers s'écroulent. Il aura suffi d'une petite heure pour anéantir ce joyau architectural de la ville. À 10 h 30, le feu est éteint. Dans leur lutte acharnée, l'adjudant-chef Georges Berreur, le caporal Lucien Pellier et le sapeur Emile Schirer, sapeurs-pompiers à Besançon, sont blessés sur cette intervention.



« SMARTEMIS », UNE APPLICATION TOURNÉE VERS L'OPÉRATIONNEL

EN 2003, LE SDIS 25 INNOVAIT EN METTANT EN ŒUVRE UN OUTIL DE GESTION EN TEMPS RÉEL DE LA DISPONIBILITÉ DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES, AVEC LA MISE EN PLACE D'UN SERVEUR VOCAL ASSOCIÉ AU LOGICIEL ARTEMIS : DISPOTEL. DÈS L'ÉTÉ 2018, L'APPLICATION **SMARTEMIS** PERMETTRA UNE GESTION PLUS INTUITIVE ET PLUS EFFICACE DE CETTE DISPONIBILITÉ. ELLE OFFRIRA ÉGALEMENT **DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS** POUR L'ENSEMBLE DES SAPEURS-POMPIERS DU CORPS.

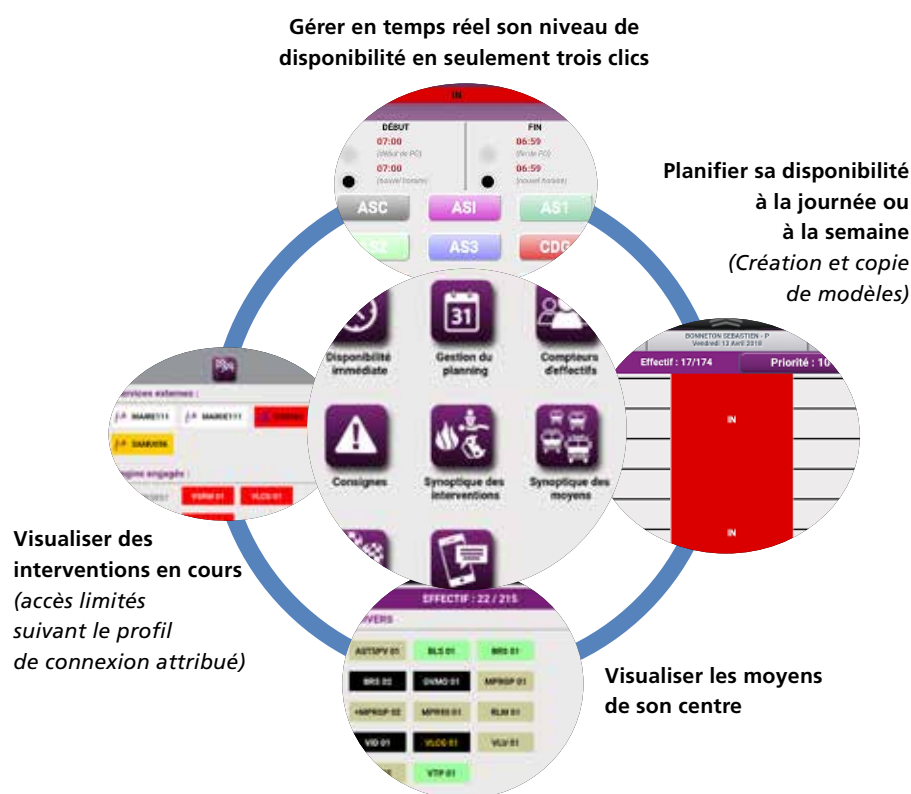


SMARTEMIS, qu'est-ce que c'est ?

SMARTEMIS est une application pour smartphone développée par SIS. Intégrée dans le système de gestion de l'alerte ARTEMIS, c'est une version nomade de ce logiciel. L'application s'adresse à tous les sapeurs-pompiers du SDIS, volontaires comme professionnels. Elle permet notamment de suivre facilement sa disponibilité et l'activité de son centre.

Une application riche en fonctionnalités

Principales fonctionnalités de SMARTEMIS



▪ Suivi des compteurs d'effectifs du centre

Cette fonctionnalité est destinée aux chefs de centre. Ceux-ci pourront **consulter les agents disponibles dans leur centre en temps réel** et dans chaque spécialité. Ils pourront également **paramétrer un effectif minimum** pour une spécialité opérationnelle (Risque chimique par exemple) ou pour une qualification (chef d'agrès tout engins). Si cet effectif n'est pas atteint une notification leur sera envoyée. Cet outil apporte une aide considérable pour **le maintien de la couverture opérationnelle**.

▪ Gestion des consignes

Cela permet à un chef de centre ou à un chef de groupement territorial d'envoyer une consigne fonctionnelle ou opérationnelle à l'ensemble des personnels de son unité. En situation de crise, par exemple, cette option pourrait permettre de mobiliser les sapeurs-pompiers afin qu'ils déclarent leur disponibilité dans l'application.

▪ Navigation

Le trajet pour se rendre sur intervention est automatiquement programmé par l'application GPS du smartphone.

Quelles plus-values apporte SMARTEMIS ?

SMARTEMIS est un outil moderne et simple d'utilisation qui s'inscrit dans l'ère des technologies connectées. D'un point de vue opérationnel, il permet aux sapeurs-pompiers de suivre l'activité de leur centre et de déclarer leur disponibilité rapidement. Pour les chefs de centre, chefs de groupement et l'ensemble de la chaîne de commandement, c'est également un outil de gestion des ressources de leurs unités, qui leur offre des indicateurs consultables à distance.

CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT

12 avril 2018 : lancement de la phase test pour une durée de deux mois, afin d'analyser les réglages nécessaires, avec des centres de secours choisis dans les trois groupements territoriaux.

1^{er} juillet 2018 : déploiement progressif à tous les sapeurs-pompiers du SDIS. Ainsi d'ici la fin de l'année 2018 chacun pourra utiliser **SMARTEMIS**. L'application sera téléchargeable gratuitement sur Google play et Apple store. Un manuel utilisateur sera à disposition de chacun via les services Opérations-Prévision des groupements territoriaux.

■ S'ADAPTER AUJOURD'HUI POUR PRÉSERVER NOTRE SYSTÈME ACTUEL DE SECOURS

PERTE DU SENS DU COLLECTIF, DÉSERTS MÉDICAUX, POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE ONT UN IMPACT SUR L'ACTIVITÉ DES SAPEURS-POMPIERS, QUI DOIVENT FAIRE FACE À UNE SOLlicitATION GRANDISSANTE MÊME POUR DES MISSIONS QUI NE SONT PAS DANS LE CŒUR DE MÉTIER QU'EST L'URGENCE. UNE PROBLÉMATIQUE QUI REMET EN QUESTION LE MODÈLE FRANÇAIS DU VOLONTARIAT ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE, MAIS AUSSI L'EFFICIENCE DU SERVICE. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL STÉPHANE BEAUDOUX, DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS, CHEF DE CORPS, S'EXPRIME SUR LE SUJET.



Depuis plusieurs années, l'activité de cœur de métier du SDIS du Doubs semble avoir énormément augmenté, qu'en est-il exactement ?

Plusieurs activités caractérisent notre cœur de métier : la **prévention**, la **prévision opérationnelle** et les **opérations**, auxquelles il faut ajouter l'**information et l'éducation** du grand public. Il est vrai que la plupart ont augmenté, dont certaines dans des proportions très importantes.

Commençons par la prévention...



Ces 5 dernières années notre activité en matière de **prévention** des

risques dans les établissements recevant du public -les ERP- a augmenté de **21 %**, soit presque $\frac{1}{4}$ d'activité supplémentaire, et ce malgré la crise économique qui a probablement contribué à limiter le nombre de nouveaux ERP.

Est-ce le même cas pour la prévision opérationnelle ?



Notre activité de **prévision opérationnelle** -qui concerne l'ensemble des mesures destinées à faciliter nos opérations, telles que l'analyse des risques, la planification de la réponse à ces risques, la cartographie opérationnelle ou encore l'identification des hydrants par exemple- est en hausse.



Le contexte national et international lié à la menace terroriste n'a pas généré une hausse importante du nombre de dossiers à étudier

en amont de manifestations diverses ; en revanche la consommation de ressources humaines pour le traitement de ces dossiers a considérablement augmenté, car beaucoup de ces manifestations publiques font désormais l'objet de réunions préparatoires coordonnées interservices qui n'étaient pas aussi systématiques auparavant.

Dans un autre domaine, le transfert de compétences de l'État aux collectivités territoriales en matière d'urbanisme a généré un « dommage collatéral » majeur sur le SDIS : ces 5 dernières années, nous avons dû faire face à une **augmentation de 288 %** du nombre de dossiers d'urbanisme -hors ERP- à étudier. Les services instructeurs des collectivités territoriales se sont retrouvés, sans grande expérience, à gérer des problématiques nouvelles pour eux, et le SDIS est vu quelque part comme une « bouée de secours » à laquelle se raccrocher.

Enfin, une refonte nationale de la politique de défense extérieure contre l'incendie (DECI) a beaucoup mobilisé nos prévisionnistes et mobilisera encore le SDIS cette année ainsi que les années suivantes pour accompagner les maires et présidents d'intercommunalités concernés dans sa mise en œuvre.



Quelles sont les conséquences de cette hausse pour notre établissement public ?

Les deux principales conséquences sont d'une part qu'à ressources humaines constantes pour traiter les dossiers, le SDIS n'est plus toujours en capacité de rendre des avis dans les délais imposés par les règlements, et d'autre part que nous sommes contraints de délaissier quelque peu d'autres pans d'activité de la prévision pourtant fondamentaux, comme par exemple une part de la planification opérationnelle, en l'occurrence la réalisation et la mise à jour de nos « plans ETARE » (*ETAbblissement REpertorié pour la connaissance des risques et l'action des secours en cas de sinistre*).



Et qu'en est-il des opérations de secours, qui constituent la facette du cœur de métier des sapeurs-pompiers la plus connue du grand public ?

En matière d'**opérations de secours** réalisées, la situation est très tendue et particulièrement préoccupante pour les années à venir, d'autant plus que le SDIS se sent bien seul et n'a pas l'impression d'être aidé par son environnement institutionnel !

Je ne citerai que quelques chiffres : **+ 32 % d'interventions en 5 ans**.

En **2017** les sapeurs-pompiers du Doubs ont porté secours pas moins de **37 620 fois**, soit **1** intervention toutes les **15** minutes. Les secours d'urgence à personnes ont la plus forte progression par rapport aux autres motifs d'intervention, comme la lutte contre les incendies par exemple.

Quelles sont les sources de cette impressionnante hausse ?



Les évolutions sociétales, comme **l'individualisme et la tendance à « sur-consommer »** un service public sans se préoccuper des conséquences sur le collectif, **la désertification médicale**, ou encore **les impacts des politiques de santé publique** qui ne se préoccupent pas des « dégâts collatéraux » sur d'autres politiques en sont des sources. Par exemple, les carences en matière de permanence médicale des soins entraînent plus de transports de victimes vers les hôpitaux là où un médecin local aurait pu l'éviter. Autre exemple, lorsqu'un plan régional de santé construit par l'ARS -en l'occurrence l'agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté- supprime des plateaux techniques médicaux de proximité ou modifie l'organisation hospitalière, il ne prévoit aucune compensation organisationnelle ou financière pour neutraliser les impacts que cela génère en matière de sollicitation des sapeurs-pompiers... Est-ce bien normal ?

Enfin, il faut également avoir à l'esprit que les sapeurs-pompiers du Doubs réalisent de plus en plus d'interventions face à **l'indisponibilité grandissante des ambulanciers privés** pour participer à l'urgence pré-hospitalière. Ce type d'interventions a explosé : **+ 280 % en 10 ans**, et **+ 80 %** pour le seul premier trimestre 2018 par rapport à 2017 ! C'est une vraie fuite en avant...

Quelles en sont les conséquences ?



La première conséquence, très préoccupante, concerne les ressources humaines opérationnelles du SDIS que sont les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Au-delà de leur démotivation et de leur « malaise » liés au sentiment de faire des missions « sociales » qui ne relèvent pas de leur technicité et pour lesquelles ils ne sont pas formés (par exemple « l'abord psychologique »), les sapeurs-pompiers

sont en effet directement impactés dans l'accomplissement de leur vrai cœur de métier : pendant que des équipages sont occupés à réaliser des missions non urgentes qui ne leur incombent pas, ils sont indisponibles pour répondre à une « vraie urgence ».

Il y a là un véritable risque de réponse dégradée du SDIS à une situation urgente comme un incendie ou un arrêt cardio-respiratoire pour lesquels chaque minute compte. De plus, pour les sapeurs-pompiers volontaires, cela peut mettre très sérieusement en péril leur engagement par une sur-sollicitation pouvant les conduire à décider définitivement de « raccrocher le casque et quitter les bottes »... N'oublions pas que sur les 3 000 sapeurs-pompiers du corps du Doubs, seulement 400 sont des professionnels... Comment ferait-on sans volontaires ?

Enfin, en tension permanente, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont moins de temps à consacrer à leur formation opérationnelle de main-



tien et de perfectionnement, ils craignent d'être moins performants sur leurs missions comme la lutte contre l'incendie et d'autres missions exigeant une grande technicité.

Une seconde conséquence est le coût financier pour le SDIS : plus d'interventions, c'est forcément plus de coûts -humains et matériels- et donc plus de recettes à trouver pour le SDIS afin d'équilibrer son budget... Cela pose d'ailleurs un vrai problème d'imputation pour ce qui concerne les hausses liées aux transferts indus d'activité de la Santé vers le SDIS car on transfère *in fine* des coûts sur les collectivités territoriales, premiers financeurs des SDIS, alors qu'ils sont à la charge des organismes de santé.

Quelles solutions paraissent-elles envisageables pour enrayer ce phénomène ?

Il serait naïf ou malhonnête de dire que la seule et unique solution serait de recruter pour faire face à la sollicitation, que ce soient des sapeurs-pompiers volontaires

-car nous savons tous que les candidats ne sont pas légion- ou que ce soient des sapeurs-pompiers professionnels -car les ressources financières des collectivités publiques qui contribuent au budget du SDIS sont devenues très rares. De plus, recruter sans réaliser autre action ne servirait qu'à repousser le problème aux années à venir si l'on n'agissait pas sur la hausse continue de notre activité.

C'est pour cela que les partenaires sociaux du SDIS travaillent actuellement ensemble pour identifier et mettre en œuvre tous les leviers possibles afin de **faire face à l'explosion de notre activité et la juguler.**

Des pistes sont-elles d'ores et déjà identifiées ?

Plusieurs leviers sont d'ores et déjà identifiés.

Certains dépendent exclusivement du SDIS, comme par exemple des redéploiements de personnel, des changements organisationnels, l'adaptation de notre réponse opérationnelle, le recentrage sur notre vrai cœur de métier. **Il faudra aussi que nous apprenions à dire NON à certaines sollicitations, qu'elles soient opérationnelles ou institutionnelles**, et cela, tant nos partenaires institutionnels que le grand public n'y sont pas habitués...

D'autres solutions sont à construire avec d'autres acteurs, en premier lieu les services hospitaliers (Centre « 15 » du SAMU 25 en particulier), l'ARS Bourgogne Franche-Comté, les ambulanciers privés, et pourquoi pas les associations agréées de sécurité civile. Cela concerne par exemple notre mode et notre délai de réponse en matière de substitution aux indisponibilités des ambulanciers privés, ou encore une indispensable « éducation » de la population pour que nombre de nos concitoyens ne sombrent pas dans la facilité en sollicitant parfois abusivement les services d'urgence tels que les sapeurs-pompiers ou d'autres... Et parfois en même temps qu'ils se plaignent de payer trop d'impôts !

Pour conclure, je dirai que **si nous voulons avoir une chance de pouvoir préserver à terme notre système actuel de secours, il faut savoir nous adapter** dès aujourd'hui.



■ VÉTÉRINAIRE-COLONEL CHANTAL SAURET : DE LA FERME AUVERGNATE AU DÉSERT DU THAR

C'EST UNE HISTOIRE PEU COMMUNE QUE CELLE DU VÉTÉRINAIRE-COLONEL CHANTAL SAURET, VÉTÉRINAIRE-CHEFFE DU SERVICE DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL, CONSEILLER CYNOTECHNIQUE ZONAL ET PAR AILLEURS VÉTÉRINAIRE EN « CANINE » À PONTARLIER, TRÈS BIENTÔT RETRAITÉE DE SES NOMBREUSES FONCTIONS ET ACTIVITÉS POUR SE CONSACRER À L'HUMANITAIRE EN INDE...

Chantal grandit dans une ferme auvergnate, au milieu de toutes sortes d'animaux... Une enfance qui la mène naturellement vers l'école vétérinaire. « Ce que j'aimais, c'était le contact avec les éleveurs ». Mais être vétérinaire en campagne, à l'époque, cela veut dire aussi partir au cœur de la nuit, pouvoir retourner un veau dans le ventre de sa mère par la seule force du poignet et renoncer à la vie de famille. Elle oriente donc son choix sur « la canine », et s'installe à Levier dans le Doubs, avec son époux originaire de la région.

En 1986, elle ouvre son cabinet à Pontarlier. Les maîtres-chiens sapeurs-pompiers locaux lui font connaître l'existence des vétérinaires sapeurs-pompiers... « J'ai appris que cette discipline permettait d'exercer toutes les facettes de notre métier depuis les interventions animalières jusqu'à l'hygiène alimentaire, en passant par des missions de protection de l'environnement. » Elle démarche alors le chef de centre de Pontarlier, puis, en 1989, devient sapeur-pompier vétérinaire. Passionnée, elle finance ses premières formations sur ses deniers personnels. Ses interventions les plus marquantes : « devoir me « coucher » dans le vide pour que le GRIMP me descende auprès d'un veau dans un gouffre¹, capturer un chien menaçant, en équilibre sur une fenêtre, récupérer de nuit une trentaine de porcs « semés » par un camion de transport... ».



1 [NDLR : il n'y avait pas d'hélicoptère à l'époque]
 2 [NDLR : les zones sont des échelons administratifs intermédiaires entre l'Etat et les préfectures, et disposent de compétences destinées à faciliter la gestion d'un événement ou d'une situation de crise dépassant le cadre départemental -> cf. image carte zonale.]
 3 [NDLR : 3 ans d'activité opérationnelle sont nécessaires pour le devenir]



Le vétérinaire-colonel Chantal SAURET

Collectif national et solidarité internationale



Exercice cynotechnique de recherche dans les décombres à Vuillecin en 2018

Le vétérinaire colonel Chantal SAURET ne s'arrête pas là. Tout l'intéresse et particulièrement l'environnement : elle enchaîne les formations de spécialité en risques chimiques. Plus tard, lors de la création de l'équipe cynotechnique sur le centre d'incendie et de secours de Montbéliard, elle suit les formations complémentaires pour être conseiller technique en 2000. Elle transmet son savoir aux premiers maîtres-chiens du département, puis s'investit plus largement dans les départements de la zone Est². Elle devient conseiller technique zonal adjoint, puis conseiller technique de la zone Est, fonction qu'elle abandonne fin 2017 « pour laisser la main aux jeunes ! ».

Des travaux menés en synergie totale avec les autres équipes spécialisées de la zone Est -cynotechniques et équipes nautiques en particulier - s'étendent au niveau national avec la création en 2017 d'un groupe de travail sur la recherche cynotechnique de personnes immergées. « Les sapeurs-pompiers, c'est une famille, des équipes avec des compétences différentes que l'on met en commun. Chacun est un maillon.

Chantal SAURET lors d'un exercice cynotechnique de recherche sous neige à Metabief en 2013



Seul, on ne fait rien ! » précise Chantal SAURET, qui assure aujourd'hui le tuilage avec les futurs chefs d'unité cynotechnique³.

Dès 2019, elle pourra se consacrer à son nouveau projet : vivre six mois de l'année en Inde pour aider les femmes du désert du Thar au Rajasthan à être autonomes. C'est lors d'un voyage solidaire en Inde qu'elle découvre un autre monde : « en France, on soigne mieux les chiens et les chats que les humains là-bas dans le désert ... ». Alphabétisation, développement de l'artisanat coopératif, permaculture de jardins communautaires, commercialisation du moringa, voici les nouveaux défis que le vétérinaire-colonel Chantal SAURET saura relever dans le cadre de son association créée au profit des plus démunis... Chapeau bas, Madame !



Chantal SAURET et ses équipes



■ PASSATIONS DE COMMANDEMENT

15 mars 2018 :
le commandant Frédéric PUEL succède au commandant Benoît DELON à la tête du centre d'incendie et de secours de Pontarlier.



26 mars 2018 :
le lieutenant Jérôme COULON succède au lieutenant Stéphane GERBANT à la tête du centre d'incendie et de secours de Saône-Mamirolle.



27 mars 2018 :
le capitaine Hervé MARCHAL succède au commandant Frédéric PUEL à la tête du centre d'incendie et de secours de Montbéliard.



■ CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE



Les principaux objectifs des classes de cadets de la sécurité civile sont de favoriser une culture de la sécurité civile, sensibiliser aux comportements de prévention, développer un sens civique chez les jeunes élèves, reconnaître les cadets comme assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation et favoriser l'engagement ultérieur des élèves au sein de la sécurité civile (recrutement sapeur-pompier volontaire).

Début 2017 a débuté le cursus de formation de cadets de la sécurité civile pour environ 80 élèves du collège Anatole France de Bethoncourt, précurseur dans le département du Doubs, mais aussi innovant. En effet, la formation, habituellement dispensée par des sapeurs-pompiers adultes, est, dans ce cadre, assurée par les élèves du lycée professionnel « Les Huisselets », spécialisés dans les métiers de la sécurité et de la prévention. Ce dispositif a été formalisé par la signature d'une convention le 26 avril 2018, entre



la Préfecture du Doubs, le Département, les services départementaux de l'éducation nationale et le SDIS du Doubs. Le préfet Raphaël BARTOLT et la présidente Christine BOUQUIN étaient personnellement présents. Les partenaires ont remercié tous les jeunes pour leur action au service du collectif.

■ BREVET NATIONAL DE JEUNE SAPEUR-POMPIER

Les dernières épreuves du Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier (BNJSP) se sont déroulées à Baume-les-Dames samedi 26 mai 2018. 82 jeunes sapeurs-pompiers provenant de 16 sections différentes du département se sont présentés. 66 % d'entre eux ont obtenu le Brevet. Pour rappel, l'association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs (ADJSP 25) regroupe près de 400 jeunes âgés de 12 à 16 ans, répartis dans 18 sections. 30 % des sapeurs-pompiers volontaires du Doubs sont issus des sections de JSP.



■ DÉPART EN RETRAITE

Le capitaine Thierry DAROQUE est parti en retraite le 1^{er} juin 2018, après 39 ans d'activité. Après 5 années à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, il est entré au district urbain du Grand Besançon en décembre 1984, en tant que sapeur. Il a ensuite gravi les échelons tout au long de sa carrière, jusqu'au grade de capitaine obtenu en 2007. Bonne retraite !



■ CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FUMÉES D'INCENDIE

La protection des sapeurs-pompiers en intervention est un enjeu majeur des services d'incendie et de secours. La prise en compte de la prévention des risques pour la santé des sapeurs-pompiers a évolué ces dernières années en intégrant ceux liés aux fumées d'incendie.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) du SDIS du Doubs en date du 27 mars 2018 a décidé de constituer un groupe de travail chargé de formuler des propositions adaptées pour notre SDIS, sur la base du guide de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

Ce groupe de travail, piloté par le directeur départemental adjoint, est composé des membres suivants :

- élus du CHSCT,
- chef de la mission hygiène et sécurité,
- représentants des organisations syndicales présentes au CHSCT (4),
- médecin-chef par intérim,
- représentant des sapeurs-pompiers volontaires,
- responsable conseiller technique départemental « risques chimiques »,
- représentant de la filière opérationnelle,
- représentant de la filière formation,
- représentant de la filière logistique (qui peut être le même que le conseiller technique départemental « risques chimiques »).

Ce groupe de travail est alimenté par l'avancée des connaissances sur le sujet (notamment sur les hydrocarbures), par les différents retours d'expériences et par les conclusions des expertises menées. Il est appelé à se réunir régulièrement durant les mois à venir.



■ DOUBLÉ EN OR AU CROSS NATIONAL

Le 58^e cross national s'est déroulé à Moirans (Isère) le 17 mars dernier. 37 sapeurs-pompiers du Doubs y participaient. La délégation est revenue avec 2 titres nationaux :

- Alexis PRONOST (Pontarlier) **champion de France cadet** (17 mn 55 pour une distance de 5 020 mètres) ;
- Equipe cadette composée de Célia BASSIGNOT (Sancey), Laura ROY (Boujailles) et Elsa BOUSSARD (Besançon) **championne de France** (cumul des 3 meilleurs temps).

Tous les participants peuvent être félicités au vu des conditions climatiques exécrables qu'ils ont dû affronter !

■ CHALLENGE DE LA QUALITÉ



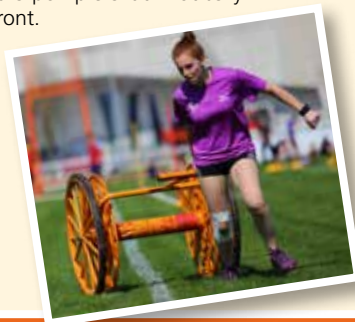
Après la cérémonie d'ouverture suivie de la remise des insignes aux animateurs de sections de jeunes sapeurs-pompiers et de la mise à l'honneur des sportifs de l'année 2017, les épreuves se sont déroulées tout au long de la journée sous le signe de la reconnaissance de l'engagement sportif et de la convivialité.

Visionnez le film de l'évènement sur la chaîne Youtube du SDIS 25

<https://www.youtube.com/watch?v=hrZciO-R8lOI&t=1s>

La finale nationale se déroulera le 30 juin à Périgueux (Dordogne).

20 sapeurs-pompiers du Doubs y participeront.



La présidente Christine BOUQUIN fait feu avec une arme de poing... top départ ! C'était le 21 avril 2018, plus de 400 sapeurs-pompiers du Doubs se sont confrontés comme chaque année, lors de la finale départementale du parcours sportif et des épreuves athlétiques.

Cette journée était co-organisée pour la première fois par le SDIS 25, l'ADJSP 25 et l'UDSP 25 à Pontarlier avec deux nouveautés au programme : la possibilité pour tous les agents de concourir sur deux épreuves différentes (parcours sportif, grimper de corde, lancer de poids, saut en hauteur, sprint et demi-fond) et un challenge dit « Décathlon du sapeur-pompier » (6 épreuves composant le challenge de la qualité).



Alexis PRONOST



■ VÉHICULE DE SECOURS ROUTIER MOYEN (VSRM)

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'acquisition des véhicules, le SDIS 25 a fait l'acquisition d'un VSRM (Véhicule de Secours Routier Moyen) répondant à la norme NFS 61-527.

Son cahier des charges a été conçu par un groupe de travail composé d'utilisateurs et de techniciens du service parc et matériel.

Missions du véhicule :

- Balisage de l'intervention et désincarcération des véhicules légers et poids lourds ;
- Possibilité de traiter deux chantiers de désincarcération en simultané ;
- Extinction d'un début d'incendie.

Choix du véhicule :

- Véhicule de type poids lourd de 12 tonnes ;
- châssis Renault type D12 de 240 Cv, commandé à l'UGAP ;
- L'équipementier : la carrosserie Heinis a été attributaire dans le cadre d'un appel d'offre.

Armement :

- matériel de balisage sur le véhicule et sur 2 chariots décrochables de l'arrière ;
- 2 lots de matériel de désincarcération, un pour VL et un pour PL ;
- une citerne de 500 litres d'eau avec une lance haute pression de 45 l/mn à 50 bars ;
- 7 extincteurs ;
- 2 ARI complets et 2 bouteilles ;
- un mat télescopique avec projecteurs de 500 watts ;
- une génératrice ;
- une découpeuse thermique ;
- un découpeur plasma ;
- une plateforme de travail ;
- un jeu complet de coussins de levage ;
- Divers matériels et outillages.

Ce nouveau VSRM a été affecté courant mai au centre d'incendie et de secours de Morteau.

■ NOUVEAUX FOURGONS POMPE-TONNE

Un groupe de travail, composé de personnels du groupement logistique de la Direction départementale, des centres d'incendie et de secours de Besançon-Est, Besançon-Centre, Montbéliard, Pontarlier et d'un mécanicien de l'atelier départemental, a été constitué. Son objectif est d'élaborer le cahier des charges pour l'acquisition des châssis et de l'équipement de fourgons pompe-tonne grande puissance (FPTGP). Les volumes intérieurs, la modularité, la simplicité d'utilisation, la fiabilité, le couple moteur, la boîte robotisée et le service après-vente sont les critères principaux que le groupe de travail a particulièrement soulignés. Il a également rencontré des centres d'autres départements (90-21) dotés de ce type de fourgons afin de recueillir leur expérience. Le plan pluriannuel prévoit l'achat de 7 véhicules sur 3 ans.

